



SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON. —
Séance du 5 février 1889. — Présidence de M. Léon Roux. —
L'Académie décide que le discours prononcé à l'inauguration de la
statue d'Ampère, par M. Cornu, membre de l'Académie des Sciences,
sera inséré dans le volume de ses Mémoires actuellement sous presse. —
M. Caillemer présente un rapport sur l'état des finances de l'Académie
en 1888, et sur le budget arrêté par la Commission des finances pour
1889. — Conformément à ce budget, les sommes à distribuer, pour les
prix à décerner en 1889, sont fixées comme il suit : 1^o Fondation
Lombard de Buffières : 5,000 francs ; 2^o Fondation Livet : 3,000 francs ;
3^o prix Dupasquier : 300 francs ; 4^o prix Ampère-Cheuvreux :
1,800 francs. Les prix Christin et de Ruolz, Herpin, du prince Lebrun
et Chazière ne seront pas distribués cette année. — L'Académie vote
des remerciements à M. le docteur Teissier, pour le don gracieux qu'il
vient de lui faire, dans le but de créer un fonds de réserve, dont les
revenus seuls seront employés aux dépenses annuelles de la Compagnie.

Séance du 12 février 1889. — Présidence de M. Léon Roux. —
M. le Président communique à l'Académie deux circulaires de M. le
Ministre de l'Instruction publique, l'une, accompagnant l'envoi d'un
programme pour l'étude de l'habitat en France, c'est-à-dire des dispo-
sitions que présentent les bourgs, villages, hameaux et habitations
isolées dans les diverses régions de la France, et, la seconde, relative
aux observations météorologiques faites antérieurement à 1870. —